

# Clarté

**Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous!**

Octobre 2018 - numéro 30

États-Unis

## Les répercussions du jugement *Janus contre AFSCME*

Le 27 juin dernier, la Cour suprême des États-Unis tranchait en faveur de Mark Janus dans son litige avec la Fédération américaine des employés de l'État et des municipalités (AFSCME). Cette décision importante risque d'avoir des répercussions désastreuses sur la vie syndicale aux États-Unis et sur l'ensemble du pouvoir de négociation au sud de la frontière.

L'enjeu principal de *Janus c. AFSCME* est sur le prélèvement de droits d'agence, une forme de cotisations syndicales, prélevés sur des employés du secteur public non-syndiqués. Les syndicats comme l'AFSCME prélèvent ces droits parce que les gains réalisés et la défense des droits assumés par le syndicat bénéficie autant aux syndiqués qu'aux non-syndiqués dans le secteur public. Mark Janus plaide pour sa part que cette cotisation, d'environ 45\$ par mois dans son cas, enfreint sa liberté d'expression, en le forçant à financer indirectement des politiques qui vont à l'encontre de ses convictions conservatrices.

Évidemment, les médias conservateurs ont voulu nous faire croire à un véritable duel de David contre Goliath; d'un côté Mark Janus, un travailleur social de l'Illinois et de l'autre l'AFSCME, un syndicat regroupant 1.4 millions de travailleurs aux États-Unis. En creusant un peu, on réalise vite que Mark Janus n'est que la façade d'intérêts patronaux puissants.

La saga débute réellement avec l'arrivée en 2015 du républicain Bruce Rauner comme gouverneur de l'Illinois. Rauner est le prototype anti-syndical. Milliardaire de la finance qui a reçu l'appui de tous les grands médias de Chicago durant sa campagne, il s'attaque dans les deux premières semaines de son mandat aux droits d'agence puis procède à des coupes de près de 4 milliards en éducation supérieure, dans le transport collectif, en santé, dans les pensions des employés public de l'Illinois. Rauner tente de protéger ses actions et confirmer leur légalité devant la justice en exigeant un jugement déclaratoire. On pourrait presque parler à l'époque d'un *Rauner c. AFSCME*. *Le tribunal refuse d'entendre Rauner parce qu'il ne paye pas de droits d'agence. Quelques mois plus tard Mark Janus demande à la Cour suprême des États-Unis de statuer sur la question. Le 28 septembre 2017, c'est le début de Janus c. AFSCME.*

Un jugement similaire à *Janus, Friedrichs v. California Teachers Ass'n*, avait été rendu en mars 2016. Toutefois, la mort du juge conservateur Antonin Scalia, peu avant le jugement, avait partagé la Cour suprême également, 4 contre 4. Les juges conservateurs sont redevenus majoritaire avec la nomination Neil Gorsuch par Donald Trump; *Janus* ou pas, avec le retour de la majorité conservatrice, **suite p. 2** →



## LE PARTI COMMUNISTE SALUE LA VICTOIRE JURIDIQUE CONTRE L'EXPANSION DE TRANSMOUNTAIN

Dans sa déclaration du 30 août dernier, le Parti communiste du Canada se réjouit de la décision de la Cour d'appel fédérale d'annuler les autorisations du gouvernement fédéral pour agrandir le pipeline Trans Mountain. Cette décision fait suite à des décennies de luttes juridiques et politiques menées par les peuples autochtones de la Colombie-Britannique et du Canada. C'est vraiment une victoire historique contre les intérêts capitalistes et particulièrement les compagnies pétrolières qui ont dominé le pays depuis ses débuts.

Le PCC félicite toutes celles et ceux et en particulier les nombreuses nations et communautés autochtones impliquées dans la résistance populaire contre ce projet. Durant cette lutte, des milliers de personnes ont manifesté parmi lesquelles plus de 200 furent arrêtées pour des actes courageux de désobéissance civile. Les peuples autochtones et leurs alliés marquent un point décisif dans la lutte contre ce projet dangereux qui menace les terres et les eaux de l'ouest du Canada.

Alors qu'il avait été élu sur la promesse de promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones, le gouvernement fédéral libéral a au contraire gaspillé 4,5 milliards de dollars des contribuables lorsqu'il a acheté ce projet d'expansion désuet de 1150 kilomètres de combustibles fossiles de la société américaine Kinder Morgan.

Le texte intégral de la déclaration peut être lue en Anglais sur le site web du PCC, [communist-party.ca/](http://communist-party.ca/) ♦



«Si tu trembles d'indignation à chaque injustice, alors tu es un de mes camarades.»

Célébration de la vie du Che  
le 20 octobre 2018 à 18h  
5359 av. du Parc, Montréal  
Organisée par le journal *Clarté*

# CHE GUEVARA

**Entretien avec  
Katia Lelièvre,  
Présidente du  
SEMB-SAQ-CSN.**

Page 2

**LA CHASSE AUX  
SORCIÈRES LANCÉE  
PAR LISÉE  
EST UNE ATTAQUE  
CONTRE LE PEUPLE!**

Page 3

**LA LUTTE POUR LE  
\$15 APRÈS LES  
ÉLECTIONS**

Page 3

● **CHANGEMENTS  
CONSTITUTIONNELS  
À CUBA**  
● **VENEZUELA : Intensifier la  
lutte des classes pour une solu-  
tion révolutionnaire à la crise**

Page 4

# Les employé.es de la SAQ en croisade contre la précarité

Par Adrien Welsh

**Entretien avec Katia Lelièvre, Présidente du Syndicat des employé.es de magasin et de bureau de la SAQ.**

Depuis le 23 juin dernier, les 5500 employé.es de la SAQ sont engagés dans un conflit social les opposant à leur employeur. Devant le refus de la direction de l'entreprise de négocier avec le syndicat, les salarié.es se sont aussitôt mis dotés d'un mandat de grève per-lée de 6 jours endossé par 91% de l'effectif syndical afin de s'opposer aux offres patronales qui, selon la Présidente du Syndicat des employé.es de magasin et de bureau de la SAQ (SEMBCSN), Katia Lelièvre, sont « nettement insuffisantes ».



plus honteuse que la SAQ représente un monopole public, induit un taux de roulement record. « Cette année, de janvier à septembre seulement, on a eu 524 démissions. C'est presque 10% de notre effectif en moins d'un an. Et ce n'est pas un cas isolé. Sur une année, d'habitude on perd entre 13 et 14% de nos employés parce que les employé.es ont pas d'heures [de travail] » souligne la représentante syndicale.

Un autre effet de cette situation consiste en la réduction des perspectives de carrière au sein de l'entreprise. En clair, il est de moins en moins possible d'obtenir un emploi stable et de qualité à la SAQ, une tendance nettement marquée selon le syndicat.

C'est donc dans ces conditions que les employé.es ont décidé de se doter d'un mandat de six jours de grève à utiliser au moment opportun. À ce jour, trois jours de grève ont été convoqués les 17 juillet, 22 août et 10 septembre derniers, les trois ayant des objectifs différents.

« Le 17 [juillet], l'objectif était de ralentir les livraisons, ce qui a eu un gros impact sur la machine de la SAQ parce que tout est roulé au quart de tour. On voulait montrer qu'on a un poids et qu'on est utiles dans l'entreprise. La deuxième journée de grève avait un objectif différent. On voulait plutôt s'adresser aux élus, parce que quoiqu'en dise le Premier ministre, c'est le Gouvernement qui a les deux mains sur le volant [de la SAQ]. »

La troisième journée de grève quant à elle était une grève surprise le 9 septembre afin de bien faire entendre les revendications des salarié.es.

Lorsque questionnée quant à la mobilisation, Katia Lelièvre souligne que « plus de la moitié des employé.es se sont déplacés lors des rassemblements », ce qui, selon elle, fait preuve d'un réel engagement, d'autant plus que les « membres ne sont pas toujours disponibles au même moment », conséquence sans doute de la disparité des horaires de travail.

C'est donc avec détermination que les 5500 employé.es de la SAQ sont engagés dans cette grève et il ne fait aucun doute que, bien qu'ils souhaitent conclure une entente, il n'est pas question de signer une convention collective à n'importe quel prix. Témoigner de sa solidarité auprès des grévistes est primordial, en particulier dans ces temps où les attaques contre les syndicats, contre la classe ouvrière organisée, se font de plus en plus fréquentes.

« Partout, on vit cette vague d'anti-syndicalisme, comme si les syndicats n'avaient pas leur rôle dans la société. Comme s'ils ne remplissaient pas leur rôle de répartir la richesse dans la société. On nous démontre, notamment à travers des campagnes médiatiques. Pourtant, il faut que tous et toutes travaillions ensemble pour redorer notre blason. » conclut Katia Lelièvre. ♦

Au sujet des offres salariales, la partie patronale n'offre qu'une augmentation de 1% par année, soit en-deçà du taux d'inflation, une offre inacceptable pour les employé.es à qui l'on demande, en contrepartie, de capituler sur leurs revendications quant aux conditions de travail.

Depuis que leur convention collective est tombée à échéance en mars 2017, les employé.es, tel qu'expliqué dans un tract syndical, tentent d'aboutir à une entente afin de diminuer la précarité des conventions collectives au sein de l'entreprise. La conciliation travail-famille-études, les horaires et la création d'emplois sont donc au cœur du litige.

Présentement, 70% des employé.es de la SAQ sont embauché.es à temps partiel, avec en moyenne des horaires de travail hebdomadaires de seulement 10 – 12 heures, selon les nécessités de l'entreprise. Même si l'entreprise fait miroiter la possibilité d'évolution, il reste qu'en région urbaine, il faut attendre 12 ans en moyenne avant d'obtenir un poste à temps plein. En région rurale, où il y a moins de succursales et où le taux de roulement est plus élevé compte tenu de la composition différente du profil de salarié.es (on retrouve en ville plus d'étudiants qui quittent l'entreprise une fois le cursus complété), le nombre d'annuités s'élève à 20 ans.

Pour ce qui est du 30% restant, les horaires atypiques sont la norme, en particulier le travail de fin de semaine. De plus, nombreux sont ceux et celles qui cumulent les tâches (conséquence d'un effectif réduit), compromettant ainsi la qualité du travail accompli.

Pour Mme Lelièvre, cette situation est une conséquence directe de la politique patronales. Pour elle, il est clair que « l'employeur fait tout pour créer le moins de postes possible. En ce moment, on obtient rarement plus que le plancher d'emploi prévu par notre convention collective. Le problème, c'est qu'il n'étale pas le travail de façon adéquate. » Elle ajoute que la majorité des heures ouvrées sont concentrées la fin de semaine, période de la semaine la plus rentable, et que « si le temps de travail était mieux réparti, on n'aurait pas cette situation de précarité à la SAQ. »

Cette situation de précarité, d'autant

## EN LUTTE!

### Pages Jaunes

Les 140 employé.es responsables des ventes du groupe Pages Jaunes, en lockout depuis le 10 septembre dernier, ont voté en faveur d'une grève générale illimitée en vigueur à partir du 17 septembre. À l'origine du conflit, la baisse de revenus de l'entreprise qui forcerait les patrons à revoir le modèle d'affaires à travers une restructuration et une révision de la convention collective échue depuis décembre 2017. Selon le syndicat, l'entreprise tente de « biffer les deux-tiers de la convention collective », notamment en revisitant les questions relatives aux primes à la performance, qui représentent les deux-tiers des salaires des employé.es. Le syndicat dénonce également le lockout, affirmant que la partie patronale n'a daigné proposer ni offre finale, ni contre-offre après les dernières propositions syndicales déposées le 10 septembre. Rappelons que l'entreprise a déjà annoncé la mise à pied de 500 employé.es en janvier dernier.

### Postes Canada

Au cours d'assemblées générales tenues entre les 7 août et 9 septembre derniers, les quelque 50 000 employé.es de Postes Canada ont adopté un mandat de grève à forte majorité (95,9% chez les facteurs et factrices ruraux et 93,8% chez leurs confrères et consoeurs opérant en milieu urbain). Si nécessaire, la grève sera déclenchée le 26 septembre pour une durée prévue de 60 jours (sauf si l'entreprise décrète un lockout). Après neuf mois de négociations, les parties syndicales et patronales n'ayant pu aboutir à une entente, ont dû s'en remettre à une période d'arbitrage qui a pris fin officiellement le 4 septembre dernier. Selon le Code canadien du travail, les deux parties doivent se soumettre à une période de trois semaines de réflexion avant de poser des gestes subséquents.

Au centre des revendications des employé.es des postes figure l'égalité entre facteurs urbains et ruraux (lesquels accusent un retard de salaire de 28%). Si le 21 septembre, l'arbitre a donné un jugement favorable au syndicat, il reste que le syndicat espère réussir à mettre fin au système de deux conventions collectives distinctes pour les employé.es opérant dans deux milieux différents. En outre, le syndicat revendique d'autres points touchant notamment à l'universalisation de la sécurité d'emploi, la régulation de la livraison de colis, l'augmentation des salaires avec rétroactivité pleine

et une indemnité sur la vie chère, la réduction de l'écart salarial en augmentant les taux de salaire minimum et l'amélioration des avantages sociaux.

En plus de ces droits liés aux conditions de travail, le STTP demande une extension des services offerts à la population, à savoir le retour de la livraison du courrier à domicile ainsi que la création d'une banque postale. Ils demandent également des garanties afin que les opérations de Postes Canada soient plus écologiques.

Devant ces revendications, l'entreprise souligne les impératifs du marché et le fait que Postes Canada ait perdu 242 millions lors du dernier trimestre à cause de l'équité salariale. Or, cette affirmation alarmiste, qui arrive curieusement à point donné avant que les postières ne s'engagent dans un conflit social d'envergure, semble ne tenir qu'à un fil aux regards des perspectives d'activité de cette institution publique. En effet, ne serait-ce que la livraison du cannabis légalisé permettra à Postes Canada de générer des bénéfices de 17 millions par année. En outre, si le trimestre d'été s'est avéré plus difficile, il reste que la distribution de colis, de loin plus importante à la veille des fêtes de fin d'année, permettra à l'entreprise de renflouer ses coffres.

Ce n'est pas la première fois que les prétendus porte-parole d'Hermès avancent des chiffres pessimistes pour faire pression sur les employé.es et sur le syndicat. Cette tactique a été utilisée abondamment par l'ancien Président et Chef de direction de Postes Canada, Deepak Chopra, s'étant assuré de baser ses projections financières en utilisant des chiffres sous-évalués afin de passer en force les plans de privatisations désirés par l'ancien gouvernement conservateur.

Aujourd'hui, selon le Président du STTP, Mike Pelacek, les négociations se déroulent justement dans un climat d'incertitude marqué par l'ambivalence de la direction de Postes Canada. Bien que Chopra ait remis sa démission en mars dernier, il reste que la nouvelle direction n'a pas encore affiché sa volonté de renverser la vapeur. Puisqu'il s'agit d'une entreprise publique, il ne fait aucun doute que le gouvernement Trudeau ait un mot à dire dans la suite des choses.

Ainsi, il ne s'agit pas d'un simple conflit social entre employés et patron, mais bien d'une grève à caractère politique où la question de l'avenir de Postes Canada en tant que service public est posée. ♦

→ **Janus, suite de la p. 1** -... la fin des droits d'agence n'était qu'une question de temps.

Les frais judiciaires de Janus furent payés par le *Illinois Policy Institute (IPI)* et le *Liberty Justice Center*. Ces deux organisations sont financées en grande partie par des grandes entreprises et des milliardaires connus pour leur haine des syndicats et des droits des travailleurs comme les très militants frères Koch. En août 2018, un mois seulement après avoir eu gain de cause, Mark Janus quitte son emploi au gouvernement ; il travaille maintenant à... l'*Illinois Policy Institute* !

Au final, la décision Janus est utilisée pour s'attaquer directement aux finances des syndicats ; laissant la porte grande ouverte aux fameuses lois *Right to work* dans le secteur public. Depuis juin dernier, des campagnes de désaffiliations, financées par des organisations patronales, ont lieu sur les campus de l'*Université de la Californie*, dans le syndicat de professeurs *AFSCME de Tulsa en Oklahoma*, les cols bleus de l'*État de Washington*, entre autres. Les organisations et think tank patronales, comme le *State Policy Network*, disent vouloir saigner d'un milliard de dollars de cotisations

les syndicats américain d'ici 2020, grâce à Janus.

À la suite du jugement en juin dernier, Lee Souders, président de l'*AFSCME*, déclarait que « le mouvement syndical américain est toujours là et [qu']il sera là à tous les jours pour lutter aux côtés des travailleuses et des travailleurs ». Les syndicats américains redoublent actuellement d'efforts pour combattre les effets de *Janus* et les mensonges véhiculés par les organisations patronales. ♦

## Clarté

Clarté est publiée par Clarté et imprimée chez Hebdo-Litho

### Collaboration:

M Breton-Fontaine, K. Cariou, P. Fontaine, J.P. Fortin, R. Luxley, F. Mella, N. Raymond, A. Welsh.

### Commentaires et lettres à l'éditeur:

Clarté vous encourage à lui écrire: Rédacteur en chef: Robert Luxley 5359, Ave. du Parc, App. C., Montréal, H2V 4G9, 438-338-8890 pcqpc@gmail.com

Clarté est heureuse de recevoir vos commentaires et vos lettres. Écrivez-nous à notre adresse postale ou courriel.

Nous réservons cependant le droit de ne pas publier une lettre, ou de n'en publier qu'une partie pour des raisons d'espace et/ou d'éthique.

ÉLECTIONS AU QUÉBEC :

## LA CHASSE AUX SORCIÈRES LANÇÉE PAR LISÉE EST UNE ATTAQUE CONTRE LE PEUPLE!

### Déclaration du Parti communiste du Québec (PCC)

Le Parti communiste du Québec, section du Parti communiste du Canada (PCQ-PCC) dénonce le climat d'anticommunisme qui s'est immiscé dans la campagne électorale à la suite du second débat des Chefs. Lors de son passage à TVA, le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée s'est en effet attaqué à la formation progressiste Québec solidaire dans un ton semblable à celui qu'il avait adopté à la suite du congrès solidaire de mai 2017, lequel avait alors refusé d'entériner une alliance tactique entre les deux formations en vues des élections provinciales.

À l'égard de QS, Lisée ne s'est pas aventuré à se prononcer sur les propositions politiques, mais il s'est plutôt borné à attaquer la structure interne du Parti, soulignant que le chef de Parti, du moins sur papier, ne brigue aucun mandat électif. Ceci suffirait, selon lui, à prétendre qu'une « force occulte » dirige QS, laquelle serait dirigée par Gaëtan Châteauneuf, un syndicaliste à la retraite « puissant » toujours selon Lisée. Il n'en fallait pas plus pour que cette histoire soit montée en épingle par la presse et les autres formations politiques. Cette banale histoire de structure interne d'un parti politique, qui n'est d'ailleurs en rien si différente chez Québec solidaire que celles chez d'autres formations, la question est devenue centrale au cours des dernières journées de la campagne à un point tel que les extrapolations et les hyperboles se sont multipliées, taxant le parti de socialiste, marxiste voire communiste, comme s'il s'agissait d'une tare que de porter des idées marquées à gauche.

Pour nous, communistes, la nature de QS en tant que parti social-démocrate, donc non communiste, est claire. Cependant, qu'une formation politique de gauche soit sommée de montrer pattes blanches et de se dissocier de toute critique du système capitaliste basé sur la constante exploitation de l'humain par l'humain pour pouvoir pré-

tendre ne serait-ce que combattre dans l'arène politique, est une honte pour tout démocrate et progressiste du Québec.

Quoi que l'on puisse penser de QS, il reste que la manoeuvre de Lisée va au-delà du parti de Manon Massé et



de Gabriel Nadeau-Dubois. En l'attaquant de la sorte, le chef du PQ n'a pas seulement permis à l'anticommunisme de s'installer dans le débat mais, dans une logique mesquine répondant au fait que connaissant une mauvaise campagne, il voit QS comme une réelle menace pour son parti, il a également contribué à une remontée dans les intentions de vote de la CAQ. En effet, dans les jours précédant le second débat des Chefs, la formation de François Legault, confortablement en tête dans les sondages en début de campagne, était en perte de vitesse notamment à cause de sa politique radicale contre l'immigration, une perte de vitesse qui profitait entre autres à QS. Ainsi, d'une campagne sans grande profondeur poli-

tique où le rejet des deux partis politiques qui ont gouverné le Québec depuis plus de 40 ans semblait être le leitmotiv auprès de la population, certaines questions ont permis à ce que QS soit vu comme une réelle force politique de changement.

Objectivement, par sa manoeuvre, Lisée a fait de QS une cible de la campagne, perdant de vue la menace principale pour la jeunesse, les peuples et la classe ouvrière: l'élection d'un gouvernement campé très à droite dirigé par François Legault et la CAQ. Que ce soit sur les questions sociales ou démocratiques, dont les questions liées à l'immigration, mais aussi à l'économie, à la privatisation et la mise en concurrence de l'éducation, à l'environnement, ou encore les droits syndicaux et du travail, le programme de la CAQ promet de s'attaquer aux programmes sociaux et aux acquis démocratiques obtenus au gré d'après mobilisations et luttes, et représente en conséquence un réel danger, en particulier dans la situation actuelle qui est marquée par la montée en puissance et la banalisation des idées d'extrême-droite, tant à travers les groupuscules fascistes que par la pénétration de ces idées dans des formations politiques « respectables », dont la CAQ.

Ainsi, pour nous, communistes, il ne fait aucun doute que dans les derniers jours de campagne, il est de mise de remettre la campagne en perspective et concentrer toutes nos attaques contre la CAQ, ce qui ne signifie pas donner carte blanche aux autres partis présents dans l'arène électorale ni d'appeler à un vote de barrage. Au contraire, nous estimons que plus les candidat-e-s les plus progressistes seront à même de bénéficier d'un large soutien populaire, plus il sera possible de trouver un écho politique aux luttes extra-parlementaires, lesquelles s'annoncent féroces compte tenu de la teneur du parti qui risque de former le gouvernement le 2 octobre. ♦

## LA LUTTE POUR LE 15\$ VA SE POURSUIVRE DANS LA RUE

Par Robert Luxley

Durant la campagne électorale, plusieurs enjeux d'intérêt pour la classe ouvrière et les droits syndicaux n'ont pas vraiment été mis en évidence par les grands médias. La seule question qui est ressortie un peu plus est la hausse du salaire minimum à 15\$ de l'heure.

Le PLQ prétend qu'il est une bonne politique de maintenir le salaire minimum à 50% du salaire moyen. Actuellement, avec la dernière augmentation à 12\$, il est effectivement à ce niveau. Mais, il y a encore peu de temps, le ministre des finances Leïtao prétendait que la bonne mesure était plutôt autour de 45%. En fait, c'est la mobilisation qui explique ce changement du PLQ.

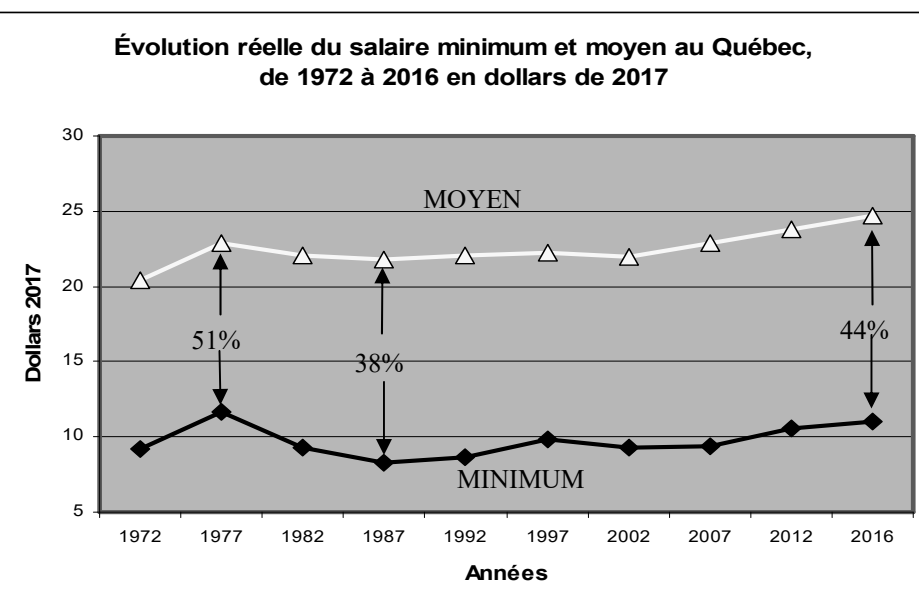
Le tableau ci-dessous montre que le plus haut niveau atteint fut en 1977 alors qu'il atteignait 51% du salaire moyen, soit 12\$ en dollars de 2018. C'est le gouvernement de René Lévesque qui le monta à ce niveau pour gagner la sympathie de la classe ouvrière avant le premier référendum. Mais aussitôt le référendum passé, il le gela à 4\$/hre pendant plusieurs années. En terme réel, le salaire minimum s'appauvrit au point de ne correspondre qu'à 38% du salaire moyen de 1987.

QS propose de hausser le salaire minimum à 15\$ dès mai 2019 et de l'indexer au taux d'inflation par la suite.

Le tableau ci-dessous, en supposant que le taux d'inflation demeure ce qu'il est, traduit en dollars de 2018 ce que signifient réellement les engagements des quatre principaux partis sur cette question.

Ce qui est certain, c'est que la lutte pour le 15\$ est bien loin d'être terminée et devra se poursuivre dans la rue.

	2018	2019	2020	2021	2022
PLQ	12,00	12,35	12,70	13,10	13,50
CAQ	12,00	12,00 + ?	12,00 + ?	12,00 + ?	12,00 + ?
PQ	12,00	12,75	13,50	14,25	15,00
QS	12,00	15,00	15,45	15,90	16,40



Aujourd'hui, le PQ s'est engagé à porter le salaire minimum à 15\$ au terme de son mandat en 2022 s'il est élu.

La CAQ quant à elle refuse de se prononcer. Elle a expliqué à la FTQ qui l'avait interpellée sur la question que si jamais elle augmentait le salaire minimum à 15\$, ce serait à certaines conditions, notamment en étalant l'augmentation sur plusieurs années. Mais selon la vedette économique de la CAQ, Youri Chassin, le *best*, c'est d'abolir le salaire minimum comme en Allemagne. Il faut plutôt créer « un environnement favorable aux investissements » et à la hausse de la productivité, « le salaire minimum à 15 \$ n'est rien d'autre qu'une solution à la recherche d'un problème qui n'existe pas vraiment ».

### Panagiotis Georgopoulos

C'est avec regret que nous avons appris le décès du camarade Panagiotis « Peter » Georgopoulos en date du 10 août dernier. Il laisse dans le deuil en plus de sa famille, les membres et de l'Association des travailleurs grecs du Québec à qui nous transmettons nos plus sincères condoléances.

En plus d'être un membre respecté de cette Association, pour laquelle il a consacré temps et énergie jusqu'au dernier moment, Panagiotis a été membre de la cellule Belogiannis du Parti communiste du Québec. Son engagement pour le socialisme, pour la paix et la démocratie l'a mené à défendre fièrement les couleurs du PCQ lors des élections nationales de 1994, au milieu d'une période difficile marquée par le triomphalisme écoeurant de la classe dirigeante qui proférait la fin de l'histoire comme idéologie officielle.

Pour avoir osé défier cette idée, pour avoir proposé aux électeurs et électrices de Laurier-Dorion une réelle alternative de progrès dans ces temps sombres, pour avoir tenu haut et fier la bannière du socialisme, nous lui som-

mes reconnaissant.es.

En tant qu'immigrant grec arrivé au début des années 1970, aux pires moments de la dictature des colonels, il s'est confronté au racisme et aux différents problèmes desquels les immigrant.es continuent d'être victimes aujourd'hui. Son implication au sein de l'Association des travailleurs grecs a fait de lui l'un des adversaires les plus farouches de ces idéologies rétrogrades et réactionnaires.

À la veille d'élections générales québécoises qui, à l'instant, présagent d'une victoire de la CAQ, parti de la haute finance à l'initiative d'une proposition raciste de test de québécoisité, il ne fait aucun doute que la meilleure façon pour nous, militant.es communistes, progressistes, démocratiques et anti-racistes, de rendre hommage à notre ami et camarade Panagiotis est de faire barrage à la CAQ et aux forces réactionnaires et racistes en construisant le parti de l'avant-garde ouvrière, le seul capable de défendre les intérêts des travailleur.euses et des masses populaires, le Parti communiste. ♦

# Changements constitutionnels à Cuba, faut-il s'en inquiéter ?

par JP Fortin

Cette année, la République de Cuba est l'hôte d'un exercice démocratique de grande envergure. Les Cubains ont à se prononcer sur des amendements proposés à leur constitution. Les amendements sont présentement discutés et enrichis dans le cadre d'une grande consultation populaire. Les suggestions de la population sont ensuite soumises à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire qui fera la synthèse des propositions. La nouvelle constitution cubaine, qui émane de ce processus, sera adoptée ou rejetée par voie de référendum populaire le 24 février 2019.

Parmi les amendements proposés à la constitution, celui de loin le plus véhiculé par les médias occidentaux, est la reconnaissance de la propriété privée à Cuba. Certains commentateurs réactionnaires célèbrent déjà le retour de Cuba à l'«utopie capitaliste» du temps du dictateur Batista. Une simple lecture des amendements montre pourtant qu'une grande partie des «journalistes» confondent leurs désirs avec la réalité tout en exposant leur biais idéologique.

Qu'en est-il ? Qu'est-ce que les cubains

entendent par «reconnaissance de la propriété privée» ? Le secrétaire d'État cubain Homero Acosta expliquait récemment que de «reconnaître la propriété privée est la seule façon de la superviser». Cuba souhaite reconnaître la petite entreprise, sortir les milliers de *cuentalpropistas* de la clandestinité, en leur imposant un cadre législatif. Il y a toujours eu une économie parallèle illégale à Cuba et le gouvernement se donne maintenant les moyens de l'encadrer. Les médecins cubains pourraient vous le dire : « le premier pas vers le rétablissement *c'est de reconnaître qu'il y a un problème* ». Malgré la reconnaissance de la petite entreprise, la nouvelle constitution cubaine identifie clairement l'entreprise publique et démocratique comme premier moteur de la prospérité et de la croissance de Cuba. Le secteur public compte actuellement pour plus de 85% de l'économie cubaine; le secteur privé moins de 15%. Bien loin d'une transition capitaliste, le gouvernement cubain encourage les petites coopératives comme modèle de gestion privée.

Parmi les autres amendements proposés, on retrouve l'«ouverture» de l'économie cubaine à l'investissement étranger

sous la supervision du gouvernement central. On sait que la République populaire du Chine souhaite investir à Cuba. Cuba recevait déjà des investissements de la Chine, notamment pour la modernisation des ports de marchandises de l'île comme celui de Santiago de Cuba, ouvert cette année. Sous l'ancienne constitution cette «aide» est techniquement illégale.

Un autre amendement intéressant est le retour du rôle de premier ministre dans le système politique cubain. Dans l'éventualité d'un «oui» au prochain référendum, les responsabilités actuelles du président seront réparties avec celles du premier ministre. La nouvelle constitution entend limiter à deux mandats le temps passé au pouvoir du président et du premier ministre. Plusieurs droits, déjà garantis *de facto* à Cuba, sont inscrits dans la nouvelle constitution, comme l'accès à des soins de santé gratuits, le droit au logement décent, à l'éducation gratuite jusqu'à l'université et le droit à un emploi pour les adultes. Ces droits seront déclarés inaliénables.

Un autre amendement qui fait beaucoup parler est la modification de l'article 36 de la constitution cubaine. Dans sa nouvelle constitution, Cuba légalise le mariage entre conjoints de même sexe en modifi-

ant l'actuelle définition du mariage de «l'union entre un homme et une femme» par «l'union entre deux personnes». Avec cette modification, Cuba devient le premier pays des Caraïbes à légaliser le mariage entre conjoints de même sexe. Cette victoire est le résultat d'un travail militant et d'une prise de conscience collective des droits des personnes LGBT sur l'île. Soulignons le travail dédié de Mariela Castro Espín, directrice du Centre national d'éducation sexuelle de Cuba, pour promouvoir l'acceptation de la diversité sexuelle, les droits des trans à Cuba et la couverture publique des chirurgies de transition.

La réécriture de la constitution cubaine témoigne de l'attachement du peuple cubain pour le processus démocratique. Contrairement à ce que certaines forces de déstabilisation veulent faire croire, Cuba demeure solidement sur la voie du socialisme. Les amendements constitutionnels témoignent d'un désir de transparence, d'ouverture et sauvegarde des valeurs humaines et populaires de Cuba. Exprimons notre solidarité avec le peuple cubain en dénonçant le blocus américain et les mensonges des médias ! ♦

## PCV : Intensifier la lutte des classes pour une solution révolutionnaire à la crise

Caracas, 11 juillet 2018.. «Tribune populaire»

Le bureau politique du Parti communiste du Venezuela (PCV) a salué la réussite de la 9ème Assemblée nationale du mouvement ouvrier et syndical, qui a été menée par le Front national de la lutte de la classe ouvrière (FNLCT) le 7 juillet passé.

À l'Assemblée, une série de mesures programmatiques révolutionnaires ont été adoptées pour sortir de la crise qui touche le peuple vénézuélien et un plan de lutte a été approuvé pour promouvoir la mobilisation la plus large et la plus vaste des travailleurs-euses en alliance avec le mouvement populaire et la paysannerie.

Pedro Eusse, membre du Bureau politique du PCV, a souligné que « nous ne pouvons demeurer uniquement dans les revendications partielles, isolées et particulières de chaque secteur du travail, uniquement dans les justes demandes d'augmentation des salaires et de respect des conditions collectives, mais tous ensemble nous devons exiger que la politique économique soit réorientée, que les politiques soient adoptées pour défaire le pouvoir des monopoles, éliminer les mafias de la commercialisation, les mafias financières, la réaction des entreprises corporatives et agir avec force contre les facteurs qui causent de graves dommages et condamnent le peuple vénézuélien à la misère, la pauvreté et à la faim».

Pour les communistes, ces problèmes peuvent être vaincus avec une politique

révolutionnaire et avec la mobilisation du peuple. C'est la raison pour laquelle ils insistent sur la nécessité de prendre le contrôle ouvrier-paysan, communautaire et populaire de l'ensemble de la production, de distribution et de commercialisation des biens et services.

### Contre l'impunité des monopoles

Le PCV a de nouveau dénoncé l'impunité avec laquelle opèrent les monopoles, en particulier le groupe des entreprises Polar.

Eusse a expliqué que le groupe Polar contrôle un énorme pourcentage des biens de consommation de la population vénézuélienne, « presque tous les articles de consommation quotidienne du peuple vénézuélien sont sous la domination de ce monopole qui non seulement a le toupet d'augmenter les prix de manière grossière et ce, impunément, mais qui aussi maintient dix mille travailleur-euse-s dans la rue, désobéissant aux dispositions administratives et judiciaires de relocalisation du personnel ».

« Le groupe des entreprises Polar est l'ennemi du peuple vénézuélien, par conséquent, nous devons lui faire face et nous exhortons le gouvernement à prendre des mesures pour empêcher ce groupe de continuer d'agir contre le peuple vénézuélien comme il le fait », a déclaré Eusse.

Le parti Gallo Rojo (Coq Rouge) a réitéré sa proposition de nationaliser les

monopoles, « mais non pas sous un contrôle bureaucratique mais plutôt sous le contrôle ouvrier et populaire. »

### Congrès des travailleur-euse-s du pétrole

Le PCV a salué la tenue du 2<sup>ème</sup> Congrès national socialiste du pétrole, du gaz et de la pétrochimie, prévu les 12 et 13 juillet dans l'état de Zulia.

« Nous prévoyons que ce Congrès sortira avec une série de conclusions qui nous permettront d'avancer vers un mouvement ouvrier du pétrole fortifié qui lutte pour une industrie pétrolière renforcée, rescapée et mise au service de l'intérêt national par le biais d'un modèle de gestion de type nouveau sous la direction de la classe ouvrière e du peuple, et bien sûr de l'État national, a dit Eusse, tout en confirmant la participation active du mouvement des travailleur-euse-s du pétrole «Jésus Faría »

Pour le PCV « la souveraineté sur les activités de l'industrie pétrolière doit être renforcée et ne il ne faut pas céder aux pressions des capitaux privés qui poussent et qui ont même réussi le faisant, de prendre plus d'espace dans le secteur pétrolier. Ce sont des avertissements et des plaintes que le PCV a émis, incluant l'accompagnement des dénonciations par les travailleur-euse-s à la base de l'industrie du pétrole », a déclaré Eusse.

### Mobilisation paysanne pour un changement de politique agraire

Le PCV a ratifié sa participation active à la lutte de la paysannerie contre les propriétaires terriens, l'abandon dans la campagne et l'absence de politiques permettant de renforcer la production nationale.

En ce sens, Eusse a rapporté que le PCV salue la marche paysanne qui commence le 12 juillet et qui partira de Guanare pour se diriger vers la ville de Caracas, à l'initiative de la plate-forme de lutte paysanne à laquelle participe le mouvement des paysan-ne-s «Nicomedes Abreu »

«Cette mobilisation marque le début d'une série d'actions de la paysannerie au niveau national visant à reformer la politique agraire, à faire face aux actions impunités des propriétaires civils et militaires et au rôle répressif joué par les militaires défenseurs des propriétaires terriens dans différentes parties du pays », a souligné Eusse.



Le dirigeant communiste, a souligné que l'ensemble des travailleur-euse-s doivent accompagner et soutenir les luttes des paysan-ne-s et exiger des politiques permettant le financement des outils agricoles, l'appui technique, et la défense des paysan-ne-s contre la violence des propriétaires terriens. ♦

 PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC, SECTION DU PARTI COMMUNISTE DU CANADA  
5359, AVENUE DU PARC MONTRÉAL, H2V4G9, 438-338-8890  
www.facebook.com/pcq/1965  
www.particommunistedubec.ca



 rebel youth  
abonnez-vous à Rebel-Youth, la revue anglophone de la ligne de la jeunesse communiste du Canada!  
Toute l'info sur www.ycl-éjc.ca

**PEOPLE'S VOICE**  
NEWS FOR PEOPLE NOT FOR PROFITS!  
O \$30 pour 1 an O \$50 pour 2 ans  
O Revenu modeste: \$15 pour 1 an  
NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
Envoyez à: PEOPLE'S VOICE, 706 Clark Drive, Vancouver, BC, V5L 3J1

 Clarté  
Un journal pour le peuple, pas pour les profits!  
NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
  
6 numéros pour 25\$  
Envoyez ce coupon à : Clarté, app. "C" 5359, ave. du Parc Montréal, H2V 4G9  
Faites votre chèque à l'ordre de "Clarté"